



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 1er juin 2015 à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, James Allan et Étienne Prévost.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2015-102 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h 00 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2015-103 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux des dernières séances ;
4. Sûreté du Québec - premier versement ;
5. Adoption du 2^e projet de règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy) ;
6. Demande de dérogation mineure de Monsieur Lucien Trépanier ;
7. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) ;
8. Renouvellement d'entente de services aux sinistrés – Croix-Rouge Canadienne – division du Québec ;
9. Fermeture du bureau durant la saison estivale ;
10. Berce du Caucase ;
11. Achat d'un VTT ;
12. Correspondance ;
13. Comptes du mois ;
14. Période de questions ;
15. Divers; Projet de règlement numéro 470 (demande de participation à un référendum) ;
16. Levée de la séance.

2015-104 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des procès-verbaux, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mai 2015 et de la séance extraordinaire du 11 mai 2015.

2015-105 SÛRETÉ DU QUÉBEC – PREMIER VERSEMENT

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'émettre le premier versement pour les services de la Sûreté du Québec au Ministre des Finances pour la somme de 25 324 \$.

2015-106 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 470 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 AFIN D'Y INTRODUIRE UNE NOUVELLE ZONE RCA 1 (RUE GUY)

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Monsieur Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 7 avril 2015 ;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet s'est tenue le 4 mai 2015 en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du deuxième projet de règlement n° 470 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture ;

Il est proposé par M. Patrice Nadeau, appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le deuxième projet du règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy) soit et est adopté.

2015-107 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR LUCIEN TRÉPANIÉRIER.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme concernant le lotissement d'un terrain de 60 mètres de profondeur et d'ajuster la largeur afin d'obtenir 4000 mètres tel que stipulé dans le règlement de lotissement, pourvu que tous les autres articles des règlements soient respectés.

2015-108 PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans

une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la Programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

**2015-109 RENOUVELLEMENT D'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS –
CROIX-ROUGE CANADIENNE – DIVISION DU QUÉBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne – Division du Québec en leur versant une contribution annuelle de 150 \$.

2015-110 FERMETURE DU BUREAU DURANT LA SAISON ESTIVALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal durant la période des vacances, soit du 20 juillet au 31 juillet 2015.

2015-111 BERCE DU CAUCASE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entamer les procédures afin de mandater une firme pour l'éradication de la Berce du Caucase dans la municipalité de Kinnear's Mills.



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2015-112 ACHAT D'UN VTT

Il est résolu à la majorité des conseillers de ne pas acheter un VTT pour effectuer les travaux municipaux et l'entretien des sentiers pédestres.

Vote : 2 pour
4 contre

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2015-113 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	10 895,92
C0003816-39	Redevances éoliennes	3 586,00
C0003840	Richard Bisson	20 218,83
C0003841	Régie intermunicipale de la région Thetford	835,52
C0003842	Visa Desjardins	37,75
C0003843	9039-4255 Québec inc. (Beaucesansfil)	137,86
C0003844	Comité d'embellissement	4 000,00
C0003847	Héritage Kinnear's Mills	7 200,00
C0003846	Mégaburo	47,68
C0003847	Marc Prévost	209,00
C0003848	Fonds d'information sur le territoire	16,00
C0003849	Bell Alliant	5 169,42
C0003850	Rick MacRae	3 334,29
C0003851	DG Usimécanique inc.	88,38
C0003852	C. Jacques électrique	279,79
C0003853	Serge Bolduc	2 555,30
C0003854	Les Entreprises AOL. Pomerleau	891,06
C0003855	Sel Warwick	19 741,21
C0003856	Pagéo enr.	2 002,00
C0003857	APSAM	106,81
C0003858-3973	Redevances éoliennes	16 324,25
C0003975	Petite caisse	293,09
C0003976	Ministre des finances (Sûreté du Québec)	25 324,00
C0003977	Mégaburo	5 074,48
C0003978	Coop St-Jacques-de-Leeds	1 164,40
C0003979	Léo Brochu	50,00
C0003980	Claudette Perreault	113,52
C0003981	James Allan	50,00
C0003982	Scierie du Canton	122,63
C0003983	Pro Design	176,50
C0003984	Entreprises Sanifer	2 053,14
C0003985	Marc Prévost	288,00
C0003986	Signalisation de l'Estrie inc.	249,46

C0003987	8043981 Canada Inc. Rona	149,17
C0003988	Gagnon équipements	58,76
C0003989	Industrie de Ciment La Guadeloupe	4 185,09
C0003990	François Lachance	50,00
C0003991	Intersport Thetford	632,36
C0003992	Écono Pieux	2 592,69
C0003993	Graham Binette	71,20
C0003994	Alexandre Bolduc	100,20
C0003995	Cassandra Bolduc	100,20
C0003996	Chantal Bolduc	100,20
C0003997	Jean-Philippe Bolduc	100,20
C0003998	Étienne Jacques	68,55
C0003999	Derick Lambert	52,75
C0004000	Laurie Lambert	79,10
C0004001	Marc-Antoine Lambert	26,35
C0004002	Aaron Lowry	79,10
C0004003	Andrew Lowry	79,10
C0004004	Mickael Morency	100,20
C0004005	Jordan Nadeau	79,10
C0004006	Mia Nadeau	73,85
C0004007	Marilou Prévost	84,40
C0004008	Myriam Prévost	84,40
C0004009	Amélie Vachon	21,10
C0004010	Tania Vachon	21,10
C0004011	Redevances éoliennes	23 168,50
C0004181	Postes Canada	293,18
C0004182	Agence de revenu du Canada DAS	1 329,08
C0004183	Ministère du Revenu DAS	3 064,95
C0004184	Croix-Rouge Canadienne	150,00
C0004185	Gagnon Équipements	332,96
C0004186	Caisses Desjardins région Thetford (REER)	288,00
	Hydro Québec	368,50
	Bell Canada	315,27
	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	TOTAL	171 192,29

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Patrice Nadeau nous informe qu'une borne-sèche sera installée sur la 269 durant l'été 2015.

2015-114

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 470 (DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM)

Il est proposé par M. Michel Breton, appuyé par M. Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre aux personnes des



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

secteurs de zone concernés par le projet de règlement numéro 470 « Règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy) »;

En pièce-jointe, l'avis public aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Mme Céline Landry invite les gens à la Fête de la Pêche et à la vente de garage les 6 et 7 juin prochain. Une demande est également faite pour des bénévoles à l'activité de la Fête de la Pêche.

M. James Allan donne de l'information concernant une demande de subvention pour l'école anglaise.

2015-115

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 27.

En signant ce procès-verbal, le maire autorise et signe toutes les résolutions adoptées lors de la séance du conseil du 1er juin 2015.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière